
Extrait du procès-verbal de la société des amis de la liberté et de l'égalité séant à La Tour-du-Pin et relatif à l'hommage du citoyen Boissieu, qui s'engage à payer 50 livres par an pour contribuer aux frais de la guerre, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Extrait du procès-verbal de la société des amis de la liberté et de l'égalité séant à La Tour-du-Pin et relatif à l'hommage du citoyen Boissieu, qui s'engage à payer 50 livres par an pour contribuer aux frais de la guerre, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 418;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40712_t1_0418_0000_1;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Extrait du procès-verbal de la Société des amis de la liberté et de l'égalité, séant à La Tour-du-Pin, du 13^e jour du 2^e mois de l'an II de la République (1).

Le troisième article de la correspondance a procuré à la Société la douce satisfaction d'écouter l'adresse intéressante d'Anacharsis Cloots aux sans-culottes bataves; l'espérance qu'elle porte dans l'âme des vrais républicains de voir bientôt la cause de la liberté triompher de la ligue des tyrans a mérité les plus vifs applaudissements à l'ami du genre humain.

On allait passer à un autre article de la correspondance, lorsque le citoyen Boissieu, membre de cette Société et l'un des administrateurs du directoire de ce district, profitant de la situation actuelle des esprits, a réchauffé par une harangue le patriotisme de la Société, et a assuré qu'avant deux ans, l'Angleterre ne serait plus souillée de la présence d'un roi.

« Citoyens, a-t-il dit, le peuple anglais touche au moment du réveil, il est impossible qu'un peuple qui, il y a quatre ans, et lorsque toute l'Europe était esclave, jouissait seul d'une ombre de liberté, dont il était cependant si fier, se laisse tranquillement museler, avilir et pressurer par quelques douzaines de scélérats, vils esclaves de l'atroce Pitt et de l'imbécile Georges. Les Anglais, je ne dis pas les ministres, je ne dis pas les courtisans, je ne dis pas les lords (les pensées d'un républicain ne s'abaissent pas jusqu'à des êtres d'une classe aussi abjecte) je ne parle que du peuple, et je dis que le peuple anglais voudra, comme *Figaro*, savoir pourquoi il se bat; je dis que le peuple demandera compte de cinq millions sterling accordés à Pitt pour dépenses secrètes; je dis enfin que ce peuple, le second aujourd'hui des peuples de l'Europe, comme il en était le premier, il y a quatre ans, sentira qu'il ruine son commerce, qu'il détruit ses manufactures, qu'il dépeuple ses campagnes, qu'il s'épuise, qu'il s'ouvre les veines, pourquoi? pour servir les projets insensés et la politique infernale d'un assassin, d'un incendiaire tel que l'exécration Pitt. Oui, citoyens, le peuple qui a déjà fait ces réflexions tout bas se lèvera bientôt pour les produire à la face de l'univers; c'est alors que l'imbécile Georges, que la catastrophe de Capet a plus d'une fois fait pâlir sur son trône, disparaîtra devant la majesté de ce peuple comme la rosée devant les rayons qui nous éclairent. Je ne connais ni le démon familier de Socrate, ni le génie de Rome, ni le mont Sinaï, ni l'autre de la Sybille; je ne consulte que les événements qui se pressent, je ne calcule que les progrès de la raison que je vois parcourir les royaumes et les empires à pas de géant, et j'ose prédire que dans deux ans, à compter du premier jour du 1^{er} mois de l'an II de la République, l'Angleterre proprement dite n'aura plus de roi.

« En conséquence, citoyens, je contracte envers la patrie l'engagement de verser entre les mains du receveur du district de ma résidence, vingt-cinq livres par an, pour contribuer à détronner le roi de la Grande-Bretagne. C'est le denier de la veuve, mais j'ai l'honneur d'être pauvre. J'ajoute que si l'Angleterre a encore un roi le 1^{er} jour de la 4^e année de notre ère, je ferai don à la patrie, ma vie durant, de

cinquante livres par an, jusqu'à ce qu'elle soit purgée de cette espèce de monstre. *Vive la République!* »

La Société a arrêté mention honorable de l'enthousiasme républicain du citoyen Boissieu, et que son discours et extrait du procès-verbal seraient envoyés à la Convention nationale et aux Sociétés populaires affiliées.

Le citoyen Dispot, secrétaire de la Société, a donné des preuves d'un républicain qui brûle de se mesurer avec les ennemis de la patrie; il a invité la Société à presser auprès des autorités constituées la levée de la jeunesse républicaine ordonnée par la loi du 23 août dernier. Ce citoyen étant dans l'âge d'être compris dans cette levée, a mérité les plus vifs applaudissements de la Société, qui a décerné mention honorable dans son procès-verbal du généreux dévouement du citoyen Dispot, secrétaire-commis du district, envers la République.

Enfin le citoyen Boissieu, après avoir rappelé à l'assemblée la haine et l'exécration que les républicains doivent vouer à tous les tyrans couronnés, mitrés et croisés, ainsi qu'aux prêtres réfractaires, leurs abominables suppôts, après avoir fait une énumération des horreurs de la guerre civile que ces scélérats ont suscitée à la République, a proposé la lecture du décret de la Convention nationale contre la horde infernale des prêtres réfractaires, laquelle lecture s'est terminée par les cris de *Vive la République!*

Le président a levé la séance, après avoir consulté l'assemblée.

Et ont signé : VERNET, président, DISPOT, secrétaire, ROBIN, ex-secrétaire, BOISSIEU, membre de la société.

Pour extrait certifié conforme à l'original :

VERNET, président; ROBIN, ex-secrétaire.

Le citoyen Lafite, quartier-maître du 2^e bataillon du Cher, fait passer à la Convention nationale 96 livres en or; il présente des réflexions pour rendre plus efficaces les moyens de défense entre Wissembourg et Bitché.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Le citoyen Gentil, curé de Longueville, fait part à la Convention nationale que, toujours en opposition avec les préjugés et les abus, il a contracté mariage, pour se conformer à la sagesse des lois.

Insertion au « Bulletin » (2).

Suit la lettre du citoyen Gentil (3).

« Longueville, ce 9 novembre 1793, l'an II de la République française une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Toujours en opposition avec les préjugés et tous les abus, j'ai, pour me conformer à la

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 298. Le *Bulletin de la Convention* du 28 brumaire qui reproduit l'analyse du procès-verbal ajoute : « Renvoyé au comité de Salut public. »

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 298.

(3) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 772.

(1) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.